

Mélissa DESHOILLERES
Responsable de la CODG de la Vienne
4 Clos des Champs Plis 86130 JAUNAY
MARIGNY
Tél : 06.12.77.56.17
responsable.grades.karate86@gmail.com

Commission d'Organisation Départementale des Grades

A l'attention des présidents,
enseignants et licenciés des clubs de
Karaté et Disciplines Associées du
département de la Vienne (86)

Référence : Examen/CODG/Info/Consignes 2021 - 2022

PASSAGES DE GRADES - CONSIGNES DOSSIER D'INSCRIPTION

Au plus tard 30 jours avant la date de l'examen

Envoi du dossier d'inscription et ce, conformément aux articles 201, 202, 203, 204 et 205 du chapitre II CSDGE « Conditions d'inscription aux examens de passage de DAN ET GRADES EQUIVALENTS » du Règlement de la Commission Spécialisée des Dans et Grades Equivalents.

Toutefois, il est recommandé de ne pas attendre le dernier jour pour envoyer votre dossier.

En cas d'envoi tardif, le dossier est automatiquement inscrit à la session suivante, sous réserve que la session suivante soit de la même saison.

Dossier de candidature :

1. Formulaire d'inscription rempli lisiblement en **MAJUSCULE** avec une photo d'identité récente à coller ;
2. **L'attestation de l'historique des licences et NON LES PHOTOCOPIES DES CARTES DE LICENCE**
A télécharger sur le site FFKDA « Espace Licencié base de données intranet » :
<https://ffkda-goal.multimediabs.com/login>. A la condition que le club adhère à la convention de la prise de licences en ligne ;
3. S'il y a lieu, une copie du justificatif de bonification en temps de pratiqué signée par le président de la CSDGE ;
4. S'il y a lieu, une copie de la partie authentifiée du passeport sportif fédéral concernant les bonifications de points ;
5. Chèque de **50 €** à l'ordre du Comité Départemental Karaté de la Vienne CDK86 ;
6. Autorisation parentale pour les mineurs ou une autorisation du représentant légal ;
7. Enveloppe affranchie au tarif lettre à l'adresse du candidat, pour la convocation.

Le dossier complet doit être envoyé à l'adresse suivante :

Comité Départemental de Karaté de la Vienne

10 Allée des Sablons 86360 MONTAMISE

(envoi simple ; Pas de recommandé)

IMPORTANT

S'assurer que l'adresse notée sur la fiche d'inscription correspond bien à l'identique, c'est-à-dire à celle déclarée à la Fédération Française de Karaté et Disciplines Associées lors de la demande de licence.

Cette dernière étant utilisée pour l'envoi du diplôme et du passeport et de la carte de ceinture noire, l'exactitude de l'adresse est très importante, afin d'éviter un retour de la poste, voire la perte du passeport.

Les dossiers non conformes seront automatiquement retournés aux candidats pour régularisation avant la date de clôture, sous peine de voir leur inscription refusée, au-delà de cette date. Consulter et vous reporter au règlement CSDGE de la FFKDA si besoin.

NE PAS OUBLIER :

Avant l'examen

- Pour l'envoi du dossier, **remplir lisiblement toutes les rubriques de la fiche d'inscription** en lettres majuscules, concernant notamment les coordonnées personnelles afin d'éviter les erreurs d'interprétation et une photo récente ;
- Date d'obtention et d'homologation du grade obtenu ; et les points de bonification éventuels, si le candidat a fait des stages marqués sur le **calendrier officiel** (FFKDA, Ligue, Comité départementale) ;
- Noter obligatoirement un n° de téléphone (de préférence portable) et une adresse courriel (email) afin de joindre le candidat si nécessaire ;
- N'utiliser que la fiche d'inscription fournie par le département **CODG 86** mise à votre disposition
- **Ne pas envoyer votre passeport sportif ; Ne rien agraffer.**

Le jour de l'examen

- Les personnes inscrites devront se présenter le jour de l'examen, munies de leur convocation, du passeport sportif adulte (seuls les passeports sportifs de couleur **BLEU** sont autorisés, valable 8 ans), d'une pièce d'identité et d'une enveloppe grand format **A4** timbrée pour 100 g, à l'adresse du candidat en vue du retour du passeport, du diplôme et la carte de ceinture noire dans le cas de réussite à l'examen. (Cette enveloppe sera à remettre au responsable de la commission des grades CDK 86) ;
- Concernant le passeport sportif, les pages « épreuves pour l'obtention de l'examen », recto-verso seront remplies correctement, sans oublier la photo d'identité à coller, ne pas oublier de signer à l'endroit prévu à cet effet.

Restant à votre disposition pour de plus amples renseignements, je vous transmets mes sincères salutations sportives.

Mélissa DESHOILLERES

Responsable des Grades - CODG86